

LA LETTRE DE XVI^e DEMAIN

LES ELECTIONS MUNICIPALES 18 et 25 JUIN 1995

Elles sont très proches.

Nous souhaitons transmettre aux candidats les questions, les suggestions, les doléances que vous nous avez adressées, au cours de la mandature.

Etes-vous d'accord ? avez vous de nouvelles suggestions ?

- CIRCULATION - STATIONNEMENT

- Que comptez vous faire pour que les agents (en augmenter le nombre ?) verbalisent davantage tout ce qui est non autorisé : voitures en double file, dans les couloirs d'autobus, sur les trottoirs, sur les passages piétons, vitesse excessive, etc...

- Pourrait-on créer des voies piétonnes même à temps partiel (rue des Belles feuilles le samedi matin ?)

- Pourriez vous étudier la généralisation totale du stationnement payant et la création d'un ticket résidentiel mensuel mensuel acheté dans les bureaux de tabac ?

- Que prévoyez vous pour lutter contre l'envahissement inquiétant d'autocars de tourisme (Trocadéro ?)

- TRANSPORTS

- Considérez vous prioritaire toute mesure favorisant l'amélioration des transports en commun ?

- Etes vous décidé à faire pression sur les administrations concernées pour accroître le nombre des couloirs de bus, obtenir la création d'autobus plus fréquents, plus réguliers, (plus petits ?) et généraliser les escalators-métro ?

- PROPETE

- Les déjections canines envahissent les trottoirs malgré un matériel coûteux et le personnel de nettoyage, seriez-vous d'accord pour le rétablissement d'une taxe sur les chiens ?

- La fiente des pigeons dégrade et salit. Que comptez vous faire pour lutter contre cette pollution ?

- Etes-vous prêt à demander la généralisation des poubelles de rues à grande ouverture ?

- EQUIPEMENTS SOCIAUX - LOGEMENT

- Etes-vous décidé à obtenir un pourcentage significatif de logements sociaux chaque fois

qu'un terrain public est apte à cette construction (parc de Passy, ZAC Maillot, Gare d'Auteuil ?) et veiller à ce que l'attribution de ces logements soit réellement sociale ?

- Quelles mesures décider pour la transformation des bureaux vides en logements ?

- Quelles mesures pour favoriser la création de petites maisons de retraite de proximité à des prix raisonnables ?

- Comment concevez vous l'avenir de l'Hôpital Dunant ?

- SECURITE

- Etes-vous favorable au renforcement des forces de police (municipale ou non) afin qu'elles soient davantage présentes dans les endroits sensibles : alentour du Bois, Ecoles, Lycées, Etablissements sportifs, Trocadéro ?

- Etes-vous favorable à l'utilisation des appelés du contingent (volontaires) pour assurer une présence dissuasive dans les transports en commun, notamment aux heures creuses ?

- Etes-vous favorable à l'augmentation du nombre des "ilôtiers" qui auraient aussi un rôle d'agent de propreté, et pourraient verbaliser ?

- ESPACES VERTS

- Que comptez-vous faire pour accélérer la réalisation de la promenade plantée Passy Auteuil ?

- NUISANCES - Quelles actions envisagez-vous pour lutter contre le bruit des motos, des vélomoteurs trafiqués, des hélicoptères, de certains matériels de travaux publics ?

- Etes-vous favorable à une réglementation plus rigoureuse des carburateurs, au contrôle des échappements bruyants ?

- Etes-vous prêt à encourager des mesures de mise en service de véhicules électriques par les services de la Ville ?

- URBANISME - Quelles mesures comptez vous prendre pour hâter la réalisation des projets "en panne" depuis des années : Parc de Passy, Voie ferrée Auteuil Muette, piscine Molitor ?

- Quelle est votre position sur le dossier ZAC Maillot, l'avenir du Parc des Princes (le Grand stade St Denis construit) ?

- Etes-vous partisan, pour diminuer le nombre des terrains vagues après démolition, de limiter le délai entre permis de construire et permis de démolir ?

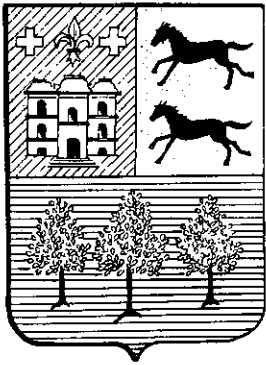
- DEMOCRATIE LOCALE

- le fonctionnement des CICA n'est pas satisfaisant et ne correspond pas à la Loi PLM. Préconiserez-vous une meilleure concertation sur les problèmes locaux et l'offre gratuite d'un local - permanence pour les associations ?

- Seriez-vous favorable à la création de commissions extra municipales spécialisées avec les associations agréées - et à leur convocation régulière ?

MERCI, A L'AVANCE DE VOTRE REPONSE.

Avril 1995



LA LETTRE DE XVI^e DEMAIN

N° 73 AVRIL 1995

ISSN 029117 CCP 77.44.41.P

LE BRUIT ? C'EST LA VIE !

Celui des voisins, des conversations, la nuit sur le trottoir, celui de la télé, des démarrages et des freinages aux feux, celui de la circulation des poids lourds, des cyclomoteurs trafiqués, des avertisseurs sonores (interdits en Europe, "non autorisés" en France !!) qui se déclanchent de jour et de nuit, interminablement.

*En ville, 80 % du bruit vient de la circulation motorisée.
Et en 1989, la Préfecture de Police assurait avoir effectué 1870 contrôles et donné 129 P.V., seulement !*

*Le bruit envahit l'espace social et privatif.
Il gêne les relations et détériore la santé.*

La Loi du 7.1.83, toujours actuellement appliquée, dit : "La Police assure la sûreté, la sécurité, l'ordre et la salubrité publique. Elle a aussi le soin de réprimer les bruits et les rassemblements nocturnes qui troublent le repos des habitants".

*Et le P.O.S. précise des dispositions à l'égard du bruit.
Mais... le Maire de Paris n'est pas chargé de la Police Municipale. Il ne conserve que des attributions limitées dans la répression de ces bruits - et seulement sous le contrôle administratif du représentant de l'Etat.*

Boileau disait déjà " A Paris, ce n'est qu'à prix d'argent qu'on dort dans cette ville."

Nous avons demandé, en janvier que ce problème du bruit soit étudié, en CICA, avec des responsables qualifiés de la Ville. M. TAITTINGER, nous l'en remercions, a mis ce thème au programme du CICA, le 29 mars dernier.

Des responsables de la Préfecture de Police, de la R.A.T.P., de la S.N.C.F., de la Voirie, des P et T, de l'Héliport ont aimablement répondu à nos questions, après avoir fait des exposés sur leurs recherches, leurs procédés de réduction des bruits, ... les sanctions réservées aux "délinquants". Nous avons appris qu'enfin "la carte du

bruit" dont on évoque la réalisation depuis des années, sera publiée dès l'automne.

et acquis une connaissance nouvelle des murs ant-bruits, des nouveaux conteneurs à ordures silencieux, de matériels plus performants pour l'entretien, la construction, des revêtements de chaussée silencieux, etc..

Nos amies de l'Association contre le bruit des hélicoptères se réjouiront de l'annonce d'une réduction importante de la surface de l'héliport, et de la prise en charge par Mme NEBOUT, dont on connaît la pugnacité, d'une commission chargée de l'étude de ces problèmes.

Cette dernière réunion de la mandature du C.I.C.A répondait de façon convaincante à la demande des associations.

PALAIS des CONGRES... Nouvel avatar.

Ce projet de C. de PORTZAMPARC a été choisi par la Chambre de Commerce de Paris, contre, dit-on, la décision du Jury du Concours.

L'agrandissement, tout ce qui reste actuellement des vastes projets si contestés d'aménagement de la Porte Maillot, doit doubler la surface des espaces d'exposition et créer une gare de livraison. Budget 500 millions de francs rassemblés par le maître d'oeuvre.

Ce projet est influencé par le fait que ce sont les autos roulant sur la place qui pourront en apprécier l'architecture : "vaste support d'affiches", il devrait donner "un nouveau caractère" à l'immense place animée, en dehors de cette circulation, par le rond point central, presque inaccessible !

Cet immense plan oblique, dessiné par ordinateur, lorsqu'il sera couvert d'affiches lumineuses animera-t-il réellement le site de façon très agréable, très artistique ? Nous irons en voir la maquette avec le plus grand intérêt.

LE PAVILLON JOSEPHINE à SAINTE PERRINE

Au cours du Conseil d'Arrondissement de février, M. LEBAN a fait une mise au point sur la fermeture du Pavillon et le transfert de ses occupants.

"Ce pavillon (23 chambres spacieuses) est ce qui reste de la Maison de Retraite Ste Perrine avant sa transformation en Centre de Gêrontologie : les résidents étaient des personnes valides venant de la Fondation Rossini (legs Rossini)

" le centre Ste Perrine devenu hôpital de gêrontologie, ce pavillon ne répondait ni aux exigences de soins, ni à celles de sécurité en cas d'incendie. Malgré la pose de détecteurs de fumée, des alarmes, le danger subsiste, un seul escalier dessert le bâtiment et le mobilier des résidents est souvent très combustible.

Les personnes valides peuvent saisir l'opportunité de cette ouverture du Pavillon Rossini, bien situé dans un site magnifique. Certes les locaux seront plus exigus. Mais son responsable est déjà bien connus des résidents.

Plusieurs d'entr'eux ont déjà accepté cette solution. Ils seront installés et pourront conserver des tableaux et des meubles auxquels ils sont attachés.

.....

Au rez de chaussée, un petit musée "Espace Rossini" sera installé où seront exposés meubles et objets ayant appartenu au musicien. Et bientôt, une cafétéria très spacieuse et un salon de coiffure seront à la disposition des résidents."

BAGATELLE

De très importants travaux y ont été entrepris ces dernières années. Mme NEBOUT, Adjointe au Maire, chargée de l'Environnement, parcs et jardins, espaces verts, avait invité la presse à découvrir les résultats de la mise en valeur de "son domaine".

Visite passionnante dans un merveilleux jardin. Des milliers de fleurs, d'arbres magnifient le parc que jardiniers et décorateurs des Parcs et Jardins renouvellent tout au long de l'année.

Nous avons pu visiter le "Belvédère", glacière étonnante, remis en état. Aménagé par Richard Wallace, (propriétaire de Bagatelle depuis 1835) pour y conserver les aliments. Il avait ensuite été abandonné. Devenu ruine dangereuse, le Conseil de Paris décidait, en 1989, la remise en état du site, attraction de Bagatelle. Le cheminement, au long de la butte bordé de 600 buis découvre un paysage de saules, pervenches, chèvre feuilles, fusains, seryngas, noisetiers, cornouillers, viornes, fougères et de milliers de vivaces ..un enchantement. Puis le fruitier destiné à la conservation des récoltes consommées au Château. Et le Château lui-même décoré et meublé de magnifiques meubles du XVIII+.

Une pagode sera installée dans le parc, en Juin, elle est la copie de l'originale transportée en Grande Bretagne au début du siècle.

Ne manquez pas d'aller admirer Bagatelle. Ce début de printemps y est éblouissant, ou en Juin, lors du Salon International d'Art floral... Nous avons tant de chance d'avoir cette merveille à nos portes.

L'ÉCOLOGIE à PARIS

Nous venons de recevoir ce livre collectif d'associations "rendez vous d'amour" sur l'urbanisme, les espaces verts, le logement, Se déplacer à Paris, Etre jeune à Paris démocratie locale.

Bilan souvent cruel de quelques années de concertation décevante, mais aussi, parfois, de succès dus à la passion de quelques uns.

A lire pour ne pas croire que l'écologie, ce n'est très important qu'à la veille de consultations électorales. (179 frs - Edition ABACUS 10 passage St Michel.)

PROJET IMMOBILIER AUTEUIL-RAFFET

M^{me} C. CABANA, Adjoint au Maire de Paris, chargé de l'Urbanisme nous répond ; " Vous vous êtes inquiété des problèmes de circulation et de besoins en équipements scolaires pour la petite enfance : que risque de générer l'opération envisagée sur le site de la Gare Auteuil.

" en matière de circulation, il est prévu de recalibrer les Blds Beauséjour et Montmorency avec un trottoir élargi côté promenade et une chaussée de 5 m. de large ne conservant qu'une seule file de stationnement le long du trottoir côté immeuble. La suppression des places de stationnement sera compensée par la création des 2 parcs Ranelagh et Suchet, à usage exclusivement résidentiel. Un ouvrage

.....

mixte est également prévu dans le cadre de l'opération immobilière. Son accès principal, Bld Suchet, sera protégé par la mise en place d'un feu tricolore.

"en ce qui concerne les équipements publics, une réflexion est engagée sur la possibilité de créer une structure d'accueil pour la petite enfance. Les nouveaux élèves quant à eux pourront être accueillis dans les locaux scolaires existants."

UNE SAVOUREUSE INFORMATION

Le B.M.O. (bulletin Officiel Municipal) est une lecture utile. Sévère ? pas toujours.

Dans le n°1 de janvier 1995 : "le stationnement sur un emplacement payant au-delà de la 2^e heure est abusif". Mais Gare de Lyon, dans le 3^e, le 12^e, le 14^e, le 15^e et même dans notre XVI^e, des Sociétés de location de véhicules utilitaires possèdent et usent de Sabots de Denver identiques à ceux de la Police, et ce pendant plusieurs jours, plusieurs semaines, sans verbalisation !!

Phénomène récent (plus d'un an déjà pourtant.) illégal. Des instructions ont été données pour verbaliser ces encombrements irréguliers, dangereux (les déplacements des véhicules, ainsi commodément immobilisés, sont longs et difficiles lorsque des raisons impérieuses l'exigent : incendie)

Des consignes de sévérité ont été données aux agents. Une "semonce" a été adressée aux coupables.

Tout est donc bien qui finit bien ? Mais cette semonce, même du Préfet de Police est-elle une punition suffisante pour un acte tout à fait délictueux ?

LA PARTICIPATION MUNICIPALITE-ASSOCIATIONS

A la veille des élections municipales, la Plateforme des Associations d'Habitants parisiens et le Carnacq (national) rappellent le thème ancien de la "Démocratie participative". Longtemps étudié dans "la Commission des Méthodes" mise en place par le Maire de Paris qui en avait approuvé les principales propositions : création de Maisons de Quartier, mise en place d'une Fondation de l'innovation sociale, d'un observatoire de la vie locale, concertation organisée sur les problèmes d'urbanisme au stade des projets, participation des associations aux efforts de la Municipalité pour améliorer la circulation...

La Maison des Associations a certes vu le jour à Paris sous une forme très différente de celle souhaitée par les associations, ce qui explique sans doute qu'elle ne sert que peu au développement de la vie associative. Les autres propositions ont été enterrées.

Le fonctionnement des CICA et des réunions trimestrielles des Conseils d'Arrondissement, d'après l'enquête remise à la Mairie de Paris, reste décevant... et démobilisant.

Et beaucoup de questions posées régulièrement à la Mairie de Paris restent sans réponses, un accusé de réception assure que les propositions sont à l'étude : réouverture du 98 rue Rambuteau où la Plateforme avait son siège social, envoi de l'annuaire des services de la Ville, mise en place d'un système de renseignements fiable et rapide, étude des propositions d'urbanisme et de circulation....

Les commissions extra municipales existent... mais devraient être

.....

réactivées : celle de la Publicité a été réunie en janvier 1990 pour annoncer sa création et sa composition. Plus rien depuis. Celle de l'environnement qui était pour nous un lieu d'information et de consultation précieux, ne donne plus signe de vie depuis presque 2 ans...

Les prochaines élections municipales permettent de rappeler que les associations sont toujours prêtes à participer à tout groupe de travail organisé pour donner des suites à leurs propositions. Seront-elles mieux entendues ?

HELIPORT et CONCERTATION... encore

Nous avons participé à la première réunion organisée par Mme NEBOUT récemment chargée, au nom de la Ville, de ce dossier.

Des participants, peu nombreux, mais très au fait des nuisances que cet héliport entraîne. Des propositions : les héliports doivent être construits à la limite extérieure des zones urbaines, Un ou deux "héli-surface" ne devraient servir qu'au trafic "affaire", tous les autres, y compris ceux des manifestations de prestige, devraient utiliser les héliports extérieurs, Le Bourget au Nord, peut-être Villacoublay au Sud Est. Ce trafic "affaires" devra être mieux chiffré. Il est vraisemblable qu'il ne dépasse pas actuellement 5.000 mouvements/an. Cela devrait réduire sensiblement le chiffre de 12.000 mouvements évoqués comme plafond à la récente commission consultative (qui avait proposé 20.000 !)

Mme NEBOUT essaiera de faire prendre par la Ville et la Préfecture des mesures à court terme : déplacement hors Paris de l'entretien des moteurs (le C.A. du 13^e arrondissement a voté le 13 mars la destruction des hangars affectés à ce travail)

déplacement du marché des appareils d'occasion au Bourget.

Elévation des niveaux de vol d'au moins 250 m.. Altitude à garder jusqu'au point d'atterrissage atteint à la verticale.

Suppression des trafics de transit à la limite de Paris et de sa banlieue.

Immatriculation ventrale permettant l'identification des vols.

Certains de nos adhérents qui souffrent depuis des années du bruit des hélicoptères vont suivre avec intérêt les effets de ces propositions, ... leur prise en compte.

LA FONDATION DU BENEVOLAT

" Est bénévole celui qui fait un travail, ou exerce une activité volontairement, gratuitement et sans obligation".

Cette définition cerne bien le profil du bénévole. Il convenait pourtant de préciser son champ d'action. La Fondation du bénévolat le définit. Cet organisme veut être un lieu de rencontres, d'échanges et de partage d'expériences avec, pour objectif principal la reconnaissance quasi officielle d'un statut du bénévole.

Reconnu comme tel par son association, et moyennant une participation annuelle de 100 frs, le bénévole sera titulaire d'un "passeport Solidarité" lui permettant de disposer d'une couverture en matière de responsabilité civile, d'une assurance individuelle accident.

La Fondation pense faire appel à des bénévoles pour des actions de

formation de jeunes et leur permettre; ultérieurement, une meilleure insertion dans la vie.

D'autres activités sont envisagées pour l'avenir.

(Fondation du bénévolat - Ministère Jeunesse et Sports
18 rue Olivier de Serres 75.015 - tel. 40.45.99.65)

CENTRE HOSPITALIER HENRI DUNANT

Beaucoup d'entre vous nous demandent des renseignements :
Le Centre nous communique : "pendant toute la durée des travaux de restructuration qui permettra au Centre Hospitalier de se mettre, en l'an 2.000, au service des personnes âgées, les services de consultation, médecine, imagerie médicale (radio et scanner) le laboratoire maintiendront leurs activités SANS AUCUNE FERMETURE. + Rouge Française."

LES ASSOCIATIONS COMMUNIQUENT

ASSOCIATION FAMILIALE CATHOLIQUE

Saint Honoré d'Eylau : Braderie printemps/été 1995

Elle aura lieu 69 rue Boissière (suivre les flèches).
Vente de vêtements, ouverte à tous mercredi 10 Mai de 12 h. à 19 h. Jeudi 11 Mai, de 10 h. à 19 h.

COMITE DE PARIS PREVENTION ROUTIERE

Depuis l'entrée en vigueur de la loi sur le permis à points, Juillet 92, 1 million et demi de conducteurs se sont vu retirer des points. Pour 1994, 2.433.160 points ont été retirés à 803.712 conducteurs.
2885 ont eu leur permis invalidé par une perte totale des points.
3396 ont suivi un stage de sensibilisation dans un centre agréé.
On estime à 100.000 le nombre des conducteurs concernés chaque mois par un retrait des points.
Le Comité de Paris organise des stages de récupération des points.
Pour tout renseignement : 48.56.60.90.

COTISATION 1995

MERCI A TOUS CEUX QUI L'ONT DEJA REGLEE.

ELLE NOUS EST INDISPENSABLE POUR CONTINUER NOTRE ACTION.

NOUS ESPERONS DONC RECEVOIR PROCHAINEMENT CELLE DES RETARDATAIRES
(80 FRs PAR CHEQUE à XVI° DEMAIN, 4, Place de Mexico, 75.116.)
